



Syndicat SUD Santé Sociaux CHGR

CH Guillaume Régnier | Rennes

108, avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7

web : www.sudsantesociaux35.org

Rennes, le 21 mars 2020

CHSCT Extraordinaire COVID-19 du 20 mars 2020

Ce vendredi, la direction et les membres du CHSCT se sont réunis afin de faire un point sur le COVID 19 et sa gestion pour notre établissement. Cette réunion, nous a permis d'interroger la direction sur nombre de questions que les agents se posent.

D'après la Préfecture, l'Ille-et-Vilaine n'est (pour l'instant) pas un territoire de circulation active du COVID-19. Seulement 58 cas confirmés... On voit toute la limite à ne pas dépister tous les cas comme cela se pratique dans d'autres pays, notamment les pays asiatiques (pratique recommandée par l'OMS). Le virus peut se répandre sans contrôle. L'ARS attend le pic vers la fin mars/ 1^{ère} quinzaine d'avril.

La direction du CHGR souhaite partager les informations dont ils disposent (nombre de cas patients/soignants, avérés ou très fortement suspectés) sur le site intranet et sur un compte Facebook (**facebook pro**) dédié où les notes de services seront consultables et où il sera également possible de poser des questions (forum).

Pour autant, la direction ne souhaite pas que les représentants syndicaux assistent aux réunions quotidiennes avec l'encadrement. Cette solution permettrait pourtant de faire remonter les inquiétudes des agents et d'apporter des corrections immédiates aux "abus" constatés... Un point téléphonique doit être réalisé la semaine prochaine avec la direction ainsi qu'un CHSCT.

Personnes contaminées au CHGR (vendredi 20 après-midi)

- Cas avérés (testés) : 0 patients - 1 personnel
- Cas probables (++++): 2 patients – 7 professionnels
- Cas négatifs : 2 patients – 3 Professionnels

RÉORGANISATION

La direction a réaffirmé son souhait de maintenir la continuité du service public. Face à la possible et très probable augmentation de l'absentéisme des agents, les **CATTP/HDJ sont fermés**. Il est proposé au personnel IDE/ASH/AS d'être ainsi mis en **réserve sanitaire** c'est à dire en position de maintien à domicile, tout en étant **mobilisable à tout moment suivant les besoins de l'établissement**. Fermeture également des Iris et de John Cade. Sur Agiltime ils seront inscrits en ABS Covid 19 (avec des horaires matin ou soir ?) afin d'être appelés pour combler les manques prévisibles sur l'ensemble de l'établissement, ou en ASA (autorisation spéciale d'absence). Pas de pose de CA ou RTT... durant cette période !

L'unité Kraepelin (15 lits) est celle qui sera dédiée pour les cas COVID 19 avérés de l'hôpital (sauf MAS et Pôle géronto : les patients resteront sur place ou seront transférés au CHU...). Si ces 15 lits ne suffisent pas, deux ou trois autres unités seront transformées si besoin.

Une note de service est sortie pour que des agents postulent (sur la base du volontariat) pour Kraepelin /Covid 19. Des compétences en psychiatrie et soins somatiques sont attendues. Les critères sont flous.

Un appel à été fait aux stagiaires (AS, IDE, Internes), qui ont fait des stages dans nos unités, pour renforcer les unités, notamment sur la MAS et le pôle géronto. Nous ne savons pas encore si ils seront rémunérés.

MAS

La direction se refuse à remettre des IDE de nuit à la MAS : appel aux médecins libéraux (SOS médecins)...Nous trouvons cette attitude inadmissible. L'idée de remettre des infirmières la nuit est justement de ne pas emboliser le 15 ni les médecins qui seront occupés à gérer la crise sanitaire à venir. Forte inquiétude à la MAS à ce sujet.

Toujours à la MAS, les réunions (synthèse patients) doivent se faire en tout petit comité (quel intérêt alors ?). Nous interrogeons l'urgence de faire des synthèses actuellement, certaines peuvent certainement être différées !

Nous avons questionné le problème de la promiscuité de certains soins (cas d'une contention avec 4 soignants pour faire une prise de sang)... on a bien senti l'embarras de la direction... qui amène le problème (sic) des masques.

PÉNURIE DE MASQUE

Le discours officiel des autorités publiques, qui consiste à dire que les masques

ne sont pas utiles en dehors des soins, est lié à la pénurie. Nous restons persuadés que ce discours serait totalement différent si la France disposait d'un stock stratégique (1,4 milliards de masques en 2010...).

L'intérêt du masque chirurgical est l'intérêt collectif : ne pas se contaminer mais ne pas contaminer les autres également.

400000 masques ont été livrés jeudi 18 mars, pour toute la Bretagne... dérisoire face aux besoins.

Le directeur a demandé à ce que le CHGR soit livré directement.

Le CHGR a un stock de FFP2 périmé (H1N1 2009) mais ne peut y toucher. C'est l'ARS qui le gère...

GARDES D'ENFANTS 50 agents sont actuellement concernés, soit 80 enfants pour lesquels il y a des difficultés de garde. Ces agents ont sollicité l'assistante sociale. Le rectorat est informé de difficultés d'accueils dans certaines écoles. Droit de retrait de certains enseignants puisque ce sont des enfants de soignants... Le rectorat a rappelé le caractère obligatoire des mesures prises. A tous les établissements. Pas de chiffre sur le nombre de demandes d'Autorisation Spéciale d'Absence pour garde d'enfants, mais pas de refus à l'heure actuelle.

AGENTS AYANT DES PATHOLOGIES STABILISEES (diabète, insuffisance rénale chronique, insuffisance respi etc.):

Peu d'infos. D'après le médecin du travail, ces agents doivent bénéficier d'ASA. Le site AMELI de la sécu propose un formulaire en ligne (si le serveur est accessible) afin de se mettre en « pré-arrêt ».

Sur tous ces points, et sur les autres, faites nous parvenir vos difficultés ou remarques afin que nous puissions les faire remonter le plus rapidement possible.

VOICI LA LISTE DES QUESTIONS RÉCOLTÉES AUPRÈS DES COLLÈGUES, ADRESSÉES À LA DIRECTION.

En espérant que chacun et chacune y trouve une réponse. N'hésitez pas à nous interpeller surtout par mail SVP, sudchgr@gmail.com.

I Réunion à 15 personnes à la MAS le Mardi 17 mars alors que note de service du 16/03 indiquant que les transmissions doivent se faire à 5 agents maximum....

La direction dit ne pas en avoir eu connaissance.

Puis elle admet qu'il y avait 11 personnes, oui, avec les mesures de distanciation sociales appliquées. Synthèses maintenues

I La cafétéria de la MAS reste ouverte et accueille du public le Mardi 17 mars alors que le CSTC ferme ses portes le même jour.

Élément à intégrer : mesures confinement sévère. Souhait de maintenir offre d'animation out en revoquant modalités d'organisation. Personnel HJ ventilé sur l'animation

I Quels sont les moyens mis en place pour que les familles puissent communiquer avec leur proche hospitalisé ou résidant en EHPAD, en MAS ?

Visio avec skype

I Du personnel supplémentaire va-t-il être déployé quand/si possible pour des animations (nos résidents ne peuvent plus sortir avoir des visites c'est long pour eux....) @question d'un agent travaillant en EHPAD

Oui à la MAS.

Ehpad : pas possible, mais maintient offre animation actuelle (PASA pas compris dans animation)

I Quelles protections sont prévues pour les jardiniers du Placis Vert ? Ils chargent à la main chaque sacs poubelles des maisons vers la benne de leur camion pour aller les mettre ensuite dans des bennes de récupération.

Direction des Services Eco (DSE) : instruction ce jour d'être dotés de masques comme les professionnels de transport du site

I Les horaires des établissements scolaires ouverts pour l'accueil des personnels soignants ne coïncident pas avec les horaires de travail au CHGR : qui garde les enfants des agents le matin avant l'école et après école ? et le weekend ? La direction a-t-elle prévu des dispositifs spécifiques?

Voir la note service avec différents dispositifs. Les agents contactent l'assistante sociale du personnel.

I On nous demande de recevoir les patients sans masque et de désinfecter entre chaque patient. Mes patients et ceux des collègues sont des enfants : Hôpital de jour et CMP. Cela implique de désinfecter tous les jouets, crayons... entre chaque consultation ?

Normalement porteurs sains. Difficile de respecter distance de 1 m. tout ce qui est touché par enfant doit être nettoyé avec surfanios (répond à norme corona virus)

I Pour les agents fragiles/à risque (exemple : asthme, BPCO), il y a t il des aménagements prévus par la direction dans ces circonstances ?

Question sans réponse, la direction n'a pris connaissance du texte du 16 mars que le 19. Réponse la semaine prochaine.

I La prime de service sera-t-elle impactée par les absences médicales en lien avec le coronavirus ?

Par ailleurs Le communiqué de presse **Gestion du COVID 19 dans la fonction publique** de Monsieur OLIVIER DUSSOPT, secrétaire d'état auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics en date du 16 mars 2020 indique qu'il n'y a pas de pas de jour de carence défalqué en cas d'arrêt maladie pour les personnes fragiles, garde d'enfant ou maladie du coronavirus.

DG:A traiter semaine prochaine, réponse écrite à faire.

I Dans le cadre des activités thérapeutiques proposées par différentes unités de soins : les groupes de parole sont-ils maintenus ou non ?

Cf note de service, donc privilégier pec individuelle, ou groupe pas plus grand que 5

I Conduite à tenir pour les patients fumeurs : ceux ci fument en groupe. Qu'en est-il dans les unités fermées sans accès à l'extérieur ?

DG : c'est interdit à l'intérieur.

DG : si besoins d'aller dans le parc pour fumer, le mieux est d'être accompagné (cf note de service). Cour sécurisée USN 150 achevée, mais zone en travaux.

Pour les repas en 2 ou 3 service il manque de personnel pour les mettre en place. Devant la demande de renforts réponse de DG : ouh là. On n'acte pas de sur-présentisme, mais probable soutien étudiants possibles...

I Dans une unité d'addictologie, la question du test éthylométrique pluri quotidien se pose : l'air expiré expose agents et surfaces de la salle de soins aux gouttelettes.

L'unité des Iris va être fermée, l'UMA, bientôt

I Les salariés sont éprouvés psychologiquement par la situation extraordinaire. Nécessité de les soutenir dans ces efforts qui leur sont demandés :

- Protégez les agents du stress chronique et des fragilités psychiques pour qu'ils puissent remplir au mieux leurs missions.
- Plutôt que de réagir dans l'urgence organiser dans la durée.
- Faites tourner le personnel sur les postes les plus à stress. EHPAD ,MAS SPAO, Equipe mobile du CHU.
- Assurer une bonne qualité de communication à l'ensemble du personnel
- Apporter soutien aux moins expérimentés par la présence dans les équipes des plus expérimentés.
- Renforcer les procédures de sécurité .
- Assurer des pauses.
- Assurez vous que les salariés sachent ou se tourner pour le soutien psychologique.
- Prévoyez des planning malléables pour les agents qui ont des personnes fragiles dans leur entourage

Quid d'une cellule de soutien psychologique ?

Réponse de la direction : le recrutement de psychologue du service santé au travail est fait depuis le 15 mars

I Les agents exerçant dans le secteur de Bruz se questionnent sur l'accueil en CTJ des patients pour les injections retardés et la préparation des traitements : doivent-ils continuer ces activités en CMP ou alors doivent-ils privilégier les Visites À Domicile ?

Les 2.

Il n'a pas été acté de fermeture systématique des HJ chez adultes

I En cas d'un confinement général excédant les 14 jours prévus initialement, qu'est-il prévu pour les absences exceptionnelles en lien avec les garde d'enfant, les cas COVID-19 positifs etc...

Direction G : je ne sais pas

I Chambres à 3 patients ? Chambre double ? avec des patients qui se partagent des lavabos, du mobilier ?

DG: nous avons répondu sur chambres à 3. Chambres doubles conservées

I Organisation des repas dans les unités ? En commun, en chambre ? Absence de plateaux en nombre suffisant dans les unités. Le self peut-il en faire parvenir aux unités demandeuses ?

Il n'y a pas de demande depuis que les 3 unités dont une de G5 a demandé au self. La DES ne sais pas si il y a suffisamment de plateaux si les demandes explosaient. Des plateaux supplémentaire ont été commandées.

I Comment doit on s'organiser en renfort ? Combien d'agents peuvent se déplacer en même temps?

L' EOH va y réfléchir

I Comment se fait-il que la solution de garde proposée par la ville de Rennes au agents du CHGR n'est pas été communiquée à l'ensemble des agents? Le mail aurait été reçu par les cadres dans la journée de lundi 16 mars avec 1 réponse à donner pour 15h.

Direction: question traitée, cf note de service

I La réorganisation des activités de soins en HDJ est fortement impactées par le redéploiement des effectifs vers les unités de soins en intra. A Stergann par exemple, consigne est donnée de rester à 2 agents: un pour répondre au téléphone, l'autre devant assurer les VAD avec confection de pilulier, injection retard etc... Les usagers vont se retrouver confinés chez eux, avec un maintien des aides à domicile très réduits, ce qui occasionne énormément d'angoisse. Pour les VAD, les agents sont en difficulté pour trouver des véhicules disponibles à l'accueil afin de pouvoir assurer ces soins.

Direction: question traitée, cf note de service

I Question des salariées de la MAS :

- remettre des IDE de nuits dans les maisons et dans les EHPAD pour pouvoir gérer les situations cliniques complexes ☒ au moins 1 IDE par site. Risque d'embolisation du 15 ++++
- Manque de SHA , de masques.
- Quel protocole en place pour les changes ? Risque de contaminations par les selles.
- Quel protocole pour les soignants "roulants" qui passent de maison en maison pour aider aux changes ?

EOH: Manque de SHA pas remontées. Pas de carence à venir. Réponse déjà donnée pour la nuit : SOS médecins.

I Nous demandons la présence d'ASH le matin et l'après-midi dans les services pour poursuivre les désinfections régulières et pour soulager le service

DG : ça nécessiterait d'augmenter les effectifs, donc non.

EOH : nécessaire de nettoyer ces surfaces et d'être vigilants. Dotation à augmenter en pulvérisateur. PTI et téléphones à nettoyer aussi au surfanios, avec tps d'application de 15 minutes.

I Un soignant ayant une reconnaissance RQTH peut-il être réquisitionné sur un autre poste que le sien ?

Service de santé au travail: Oui, sous réserve de respect de son aptitude

I A l'unité St Anne : masque pour tout le monde, mais pas de masques pour les patients âgés dans les autres unités...

Réponse de principe similaire à celle du début de séance...

I Par rapport au confinement du personnel pour constituer une réserve sanitaire, les professionnels continueront-ils à percevoir leur salaire lorsqu'ils seront au domicile ?

cf note de service

I Conduite à tenir en cas de déclenchement de PTI et que les unités reliées ont des cas confirmés dans leurs locaux : ex Mucchielli relié à Jean Wier.

L' EOH va y réfléchir

I Les salariés se voient refuser le port du masque chirurgical par leur encadrement alors que suspicion de cas contact, patients à risque etc... Il a été dit par un cadre que le port du masque par les soignants était trop anxiogène pour les résidents, raison de son refus du port de cette protection par les professionnels.

DG: Réponse donnée en intro, suivre recommandations

I Quid de la conduite à tenir pour les salariés vivant avec des personnes à risque ? Masque permanent ? Confinement ?

DG: Pas forcément plus exposé, mais OK pour masque, quand ils arriveront....

I Si besoin de renforts à l'UHSA, ne faudrait-il pas prévoir un accroissement des accréditations du personnel afin de prévenir un éventuel sous-présentisme ?

CS du pôle envisage procédures accélérées (en moins de 48 voire 24h). Si besoin de renfort, il a des personnes déjà accréditées.

I Manque criant du matériel nécessaire pour assurer hygiène et désinfection : pas de blouses, tuniques et pantalon en quantité nécessaire pour respecter la règle d'une tenue par jour, pas de lingette lavables en quantité suffisante pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux

☐ renfort de personnel prévu à la blanchisserie pour pouvoir assurer le nettoyage des tenues du personnel et permettre une rotation suffisante des tenues? Idem pour les lingettes?

☐ Mise à disposition dans les services de lingettes désinfectantes en quantité pour permettre une désinfection rapide au plus près des activités ?

DES : pas de problème pour distribuer blouses ou tenues supplémentaires.

Seconde question, cf réponse EOH, utiliser surfanios

I Au vu des recommandations pour la tenue des agents, la Direction du CHGR va-t-elle remettre en place la prime chaussure afin que chaque agent aie une paire de chaussures dédiée pour l'exercice professionnel ? (comme cela existe ailleurs)

Refus de répondre du DG. L'EOH refuse de rentrer dans la polémique mais tient à souligner l'importance d'une paire de chaussures dédiée au travail.

I Situation au CMP de Janzé I04

- aucun matériel jusqu'à mercredi matin : pas de gel hydroalcoolique, pas de masque et pas de désinfectant. Juste du savon.

Le cadre n'a pu obtenir que 3 flacons de SHA pour une équipe de 7 soignants plus la secrétaire, qui ne sont parvenus aux équipes seulement mercredi dernier, récupéré par une agente sur le site d'Albatros pour les faire parvenir à Janzé. Les collègues convoitèrent, et doivent se débrouiller pour trouver des masques dans les unités de soins afin de se protéger dans le lieu confiné du véhicule.

Les collègues se décarcassent pour compenser les manques d'approvisionnement de matériel, par exemple ils se sont vu utiliser un flacon de gel hydroalcoolique périmé depuis 2005 dans un vieux kit EBOLA qui compensait l'absence de gel.

Ce jour (jeudi 19 mars) au CMP, nous n'avons toujours ni désinfectant, ni masque, ni thermomètre...

Les agents du CMP de Janzé doivent venir travailler sur le site alors qu'ils ne reçoivent plus d'enfants, contrairement à d'autres services.

Cf note de service pour covoiturage. Les voitures de secteur sont à utiliser seul.

I les salariés souhaitent la livraison de repas dans les unités pour eux. Y-a-t-il assez de norvégiennes ou de plateaux repas pour proposer des repas dans les unités de soins aux équipes de matin et d'après midi?

DSE: Sandwichs ou plats à emporter, prix unique, à prendre au self. Pour le soir, rien pour le moment mais ils en discuteront.

Propositions dès lundi de réunion ou appels visio conférence.

Maintien du refus de participation des membres CHSCT a cellule de veille élargie.

Pour continuer à interpeller SUD :

En priorité par mail sudchgr@gmail.com ou ligne directe : 02 99 87 99 05